

# Conseil municipal du 5 avril 2019

**PRESENCE** : M. André DERORY (Maire), M. Serge ADAMI (1er adjoint), Mme Agnès LAURENDON (2ème adjointe), M. Serge MARCOUX (3ème adjoint), Mme Françoise DEYGAT, Mme Séverine CHAZELLE, M. David BUISSON, M. Dominique BARTHOLIN.

**Absent excusé** : M. Stéphane PRAJALAS qui donne pouvoir à Mme Agnès LAURENDON  
Mme Audrey BESSAY qui donne pouvoir à M. David BUISSON

**Absent** : M. Julien CHAVAREN

**Secrétaire de séance** : M. Serge ADAMI

## 1) **Approbation des Comptes administratifs et des Comptes des gestions.**

Présentation des comptes par M. le Maire lequel ne prend part aux votes  
Comptes administratifs approuvé à l'unanimité.  
Comptes des gestions approuvé à l'unanimité.

## 2) **Vote des taux.**

Changement des taux  
Foncier bâtie de **4.10 à 4.31**  
Foncier non bâtie de **32.50 à 34.13**  
Taxe foncière à **10.25 inchangée**  
Approuvé 5 voix pour, 4 contre

} ensemble égale + 5%

## 3) **Vote des budgets.**

### Budget Eau.

Exploitation Recettes : 100218.89 €  
Exploitation Dépenses : 100218.89 €

Investissement Recettes : 107312.77 €  
Investissement Dépenses : 107312.77 €

### Budget communal.

Fonctionnement Recettes : 589658.11 €  
Fonctionnement Dépenses : 589658.11 €

Investissement Recettes : 663091.00 €  
Investissement Dépenses : 663091.00 €

## Budget lotissement

Fonctionnement dépenses : 1500 €

Fonctionnement recettes : 1500 €

Investissement dépenses : 256194.16 €

Investissement recettes : 256194.16 €

### **4) Convention groupement de commandes granulés bois.**

Convention avec Loire Forez Approuvée.

### **5) Changement de logiciel comptable.**

Suite aux nombreux problèmes rencontrés avec le logiciel MAGNUS

Celui-ci va être abandonné au profit de la société JVS

Coût 4006 98 € Approuvé à l'unanimité.

### **6) Bail commercial commerce**

Des contacts seront repris pour une discussion sur la TVA.

Suite à cette discussion une décision sera prise.

### **7) Questions diverses**

Feu d'artifice de la fête patronale cout 2547 €.

Approuvé.

Location de la salle des fêtes.

Résidence secondaire : considéré comme habitants de la commune.

Le tableau du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai 2018 constitué comme suis. Sous réserve de modification de dernière minute

8 H -10 heures Mme Agnès LAURENDON, M. David BUISSON.

10 H-12 heures Mme Séverine CHAZELLE, M. Dominique BARTHOLIN

12 H-14 heures Mme Françoise DEYGAT, M. Serge MARCOUX

14 H-16 heures Mme Audrey BESSAY, M. Stéphane PRAJALAS

16 H-18 heures M. André DERORY, M. Serge ADAMI

Le scrutin des élections Européennes aura lieu dans l'ancienne salle du conseil

**FIN DU CONSEIL MUNICIPAL LE 5 MARS A 23 HEURES 30**

